

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-Commission-exige-plus-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **La Commission exige plus de transparence sur le site nucléaire britannique de Sellafield**

**31 mars 2004**

## **La Commission exige plus de transparence sur le site nucléaire britannique de Sellafield**

Les inspections sont bloquées depuis 1991.

Bruxelles de notre bureau européen

Une piscine au contenu mystérieux est à l'origine d'un contentieux inédit entre la Commission européenne et la Grande-Bretagne : mardi 30 mars, Bruxelles a exigé des autorités britanniques qu'elles fassent toute la lumière sur les produits radioactifs du bassin de stockage B30 installé dans l'usine de retraitement des déchets nucléaires de Sellafield, la concurrente de la Hague. Dans le cadre du traité Euratom, les experts communautaires tentent en vain depuis 1991 d'obtenir des informations précises sur le combustible irradié, dont du plutonium, qui y serait entreposé. Mais leurs inspections ne peuvent "pas avoir lieu à cause du niveau de radiation élevé et de la mauvaise visibilité dans la partie de l'installation concernée", se plaint la Commission. Une situation désormais jugée "inacceptable" par Loyola de Palacio, la commissaire en charge de l'énergie et des transports : "Ce problème était connu depuis longtemps sans qu'aucune initiative concrète de la part de l'exploitant n'ait été prise pour y remédier."

### **À UN MOIS DE L'ÉLARGISSEMENT**

Dans une directive adoptée mardi, la Commission exige de la société British Nuclear Fuel qu'elle élabore d'ici au 1er juin un "plan d'action" susceptible de mettre fin aux infractions constatées, c'est-à-dire d'assurer une meilleure comptabilité des substances dangereuses, et l'accès du site aux missions de contrôle. Passé ce délai, l'exécutif menace d'imposer des sanctions à l'exploitant de l'usine de retraitement de Sellafield.

Ce rappel à l'ordre suscite des tensions internes : Neil Kinnock, l'un des deux ressortissants de la Couronne au sein du collège des commissaires, a tout fait pour repousser l'ultimatum bruxellois, d'abord fixé au 1er mai.

C'est lui qui a bloqué la procédure écrite qui devait faire de cette mise en garde une simple formalité. Les autorités britanniques soupçonnent Bruxelles de se venger de leurs réticences sur le projet défendu par les eurocrates depuis novembre 2002 dans l'espoir de développer des normes

communes de sécurité sur les sites nucléaires en exploitation et en cours de démantèlement. Un projet dont l'adoption est délicate, après avoir suscité l'opposition de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

Perdant patience, la Commission se veut désormais intraitable sur le bassin B30. A un mois de l'élargissement, elle considère qu'il s'agit d'assurer la crédibilité des missions de contrôle dépêchées au nom du respect du traité Euratom. Les experts de l'Union sont chargés de superviser la sûreté des sites jugés à risque sur le territoire des pays adhérents.

A ce titre, ils ont, par exemple, exigé la fermeture d'ici à 2009 de deux réacteurs de la centrale d'Ignalia dans l'est de la Lituanie, qui sont équipés de la même technologie qu'à Tchernobyl. En Slovaquie, deux autres tranches doivent fermer d'ici à 2008, sur le site de Jaslovske Bohunice : mais certains Slovaques remettent en question les engagements pris dans le cadre des négociations d'adhésion. "On ne peut pas aller en Lituanie et en Slovaquie en étant sévère sur les conditions de sécurité si on ne l'est pas dans les anciens pays membres", explique-t-on dans l'entourage de Mme de Palacio, pour justifier le coup de semonce envoyé à Sellafield.

Philippe Ricard